



# COMMUNE DE SUNDHOUSE

## PROCÈS-VERBAL INTÉGRAL

Séance du 18 octobre 2022

*sous la présidence de M. Mathieu KLOTZ, Maire.*

*Nombre de conseillers élus : 19*

*Nombre de conseillers en exercice : 19*

**Présents** : tous les membres, sauf madame Marie-Laure LEONHART, excusée (procuration à M. Fabien ANSTETT), Madame Isabelle SCHWOERER, absente et Monsieur Jean-Paul RIMBAULT, excusé.

*Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués en date du 11 octobre 2022 par invitation par courrier postal ; à cette invitation était joint l'ordre du jour.*

Après les salutations d'usage, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

## ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2022
3. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES
  - Dossiers d'urbanisme -DIA*
  - Virement de crédit*
4. COMMANDE PUBLIQUE
  - Rénovation du parking de la salle polyvalente et des abords – création d'une aire de jeux*
5. FINANCES
  - A. Création d'une régie de recettes pour le bois*
  - B. M57 – Autorisation accordée à l'exécutif pour réaliser des virements de crédits dans le cadre de la fongibilité des crédits*
  - C. Demande de subvention de l'Association Espace Enfants du Grand Ried*
6. DOMAINE ET PATRIMOINE
  - Commission Communale Consultative de la Chasse – 4C*
7. INTERVENTION DES ADJOINTS
8. DIVERS
  - Demande pour dispositif mobile création CNI/passeports*
  - Eclairage public*

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Christophe GERBER est désigné secrétaire de séance.

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2022**

Le Procès-verbal de la séance du 06 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

### **3. Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations consenties**

- *Présentation des déclarations d'urbanisme et DIA par M. Michaël BERGER*
- *Virement de crédit*

#### **ACHAT PANNEAUX DE SIGNALISATION**

M. Michaël BERGER explique le choix de la municipalité d'acquérir des panneaux de signalisation. Chaque année des panneaux étaient loués pour des événements organisés en extérieur et pouvant perturber la circulation ou/et le stationnement, notamment lors de la cavalcade du lundi des roses. Pour cela, les élus ont décidé de les acheter afin de faciliter l'organisation des manifestations. Une consultation a été faite auprès de divers fournisseurs. L'offre la plus économiquement avantageuse est celle de chez Champion pour un montant de 3637€. Un virement de crédit est nécessaire pour transférer cette somme à l'investissement et pouvoir assujettir la dépense à la récupération de la TVA.

Le Conseil Municipal prend acte.

### **4. COMMANDE PUBLIQUE**

#### *Rénovation du parking de la salle polyvalente et des abords – création d'une aire de jeux*

M. le maire présente l'état d'avancement du projet de rénovation du parking de la salle polyvalente et des abords, et de la création d'une aire de jeux. Il parcourt le dernier plan du maître d'œuvre et pointe les modifications apportées, notamment l'emplacement de places de parking PMR et celles équipées de bornes électriques.

Monsieur le Maire apporte des précisions sur l'emplacement des structures de jeux et rappellent les choix effectués en commission.

Le projet est estimé à 1 686 864€ TTC. Il comprend l'opération de travaux d'aménagement du parking et des abords dont la partie paysagère, la réfection de la rue du collège : de l'emprise des travaux jusqu'au lotissement, l'aire de jeux dans sa globalité et la réfection de deux courts de tennis.

Nous avons rencontré les partenaires financiers le vendredi 14 octobre dernier : le Président de la CCRM, les techniciens du SDEA, un représentant du cabinet parlementaire du député et un représentant, cadre de la CeA.

M. Raphaël HAEGELI prend la parole pour expliquer quelles sont les compétences du SDEA en matière de gestion des eaux et d'assainissement. Notre projet pourrait s'insérer dans une politique de « projet pilote » en matière d'infiltration des eaux pluviales, c'est-à-dire la désimperméabilisation des sols. L'idée est de séparer les eaux claires des eaux spécifiques. A ce titre ils souhaitent nous appuyer dans nos démarches et nous soutenir. Ils vont également nous apporter leur expertise pour le montage du dossier de subvention auprès de l'agence de l'eau.

Enfin, nous allons également solliciter le syndicat d'électricité et de gaz du Rhin pour le remplacement de l'éclairage public sur le parking.

Le conseil municipal prend acte de l'avancement du projet.

## 5. FINANCES

### A. *Création d'une régie de recette pour le bois*

#### Décision portant institution d'une régie de recettes

*Le maire propose aux membres du conseil Municipal de créer une régie de recettes pour l'encaissement des produits de vente de bois. En effet, la plupart des acheteurs souhaitent régler le soir de l'adjudication, pour cela il faut l'autorisation du trésor public et l'instauration d'une régie de recettes nous autorisant à accepter les chèques ou les espèces.*

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R 1617-1 à R 1617-18 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs ;

Considérant la nécessité d'encaisser régulièrement le produit des ventes de bois,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des recettes de vente de bois.

**AUTORISE** Le régisseur à déposer à la trésorerie, une fois par mois, les chèques accompagnés d'un état détaillé des recettes avant l'émission d'un titre de régie.

**INSTALLE** cette régie à Sundhouse, en mairie, 1 Place Crinoline.

**AUTORISE** Monsieur le Maire a nommé un régisseur par arrêté municipal sur avis conforme du comptable.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## 5. FINANCES

### B. *M57 – Autorisation accordée à l'exécutif pour réaliser des virements de crédits dans le cadre de la fongibilité des crédits*

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Vu la délibération du 27.06.2022 d'adoption, par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**AUTORISE** le Maire, pour l'exercice 2023, procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

**AUTORISE** à signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire de Saverne pour mise en œuvre.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## 5. FINANCES

### *C. Demande de subvention de l'Association Espace Enfants du Grand Ried*

L'Association intercommunale Espace Enfants sollicite l'obtention d'une subvention pour l'organisation de deux spectacles lors du marché de Noël. Le montant s'élève à 800€. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, une participation financière de la commune, à hauteur de 100€, à verser sous forme de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 100 € à Espace enfants,

**AUTORISE** M. le Maire à inscrire les crédits au Budget, article 6574.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## 6. DOMAINE ET PATRIMOINE

### *4 C – Commission Communale Consultative de la Chasse*

Désignation des conseillers appelés à siéger à la Commission :

Après consultation du cahier des charges type 2014-2024, la Commission Communale Consultative de la chasse est composée de :

- Le Maire de la Commune
- 2 conseillers municipaux
- 2 représentants des agriculteurs ou viticulteurs désignés par la Chambre d'Agriculture de région Alsace
- 1 représentant de la fédération des chasseurs du Haut-Rhin
- 1 représentant désigné par le Centre Régional de la Propriété Forestière

Vu l'article 9 de l'arrêté préfectoral définissant le cahier des charges type,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DESIGNE** Madame Christelle ADOLPH et Monsieur Raphaël HAEGELI pour siéger à la Commission Communale Consultative de la chasse (M. le Maire est membre de droit).

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## **7. INTERVENTIONS DES ADJOINTS**

### **Fabien ANSTETT :**

**Ecole élémentaire** : l'élection des membres du conseil municipal des enfants a eu lieu lundi dernier. La classe de CM2 a participé par correspondance, l'enseignante étant absente à ce jour. Une fois que les élections seront terminées, nous aurons le nom des élus et nous pourrons procéder à l'installation du Maire et des Adjointes, probablement après les vacances scolaires.

La distribution des gilets de sécurité a été effectuée pour les CP et les nouveaux inscrits.

Le conseil d'école est prévu le 21 octobre.

**Ecole maternelle** : conseil d'école prévu le jeudi 20 octobre.

**CME** : une matinée de bricolage est organisée demain matin pour réaliser des décorations sur le thème d'halloween. Les membres du CCAS et de la Commission des affaires scolaires seront présents.

**Collège** : conseil d'administration le 27 septembre.

**Taux de réussite au brevet** : 95,15%.

**Communication** : le bulletin a été distribué à la fin de la semaine dernière.

**PanneauPocket** : 49% des foyers ont installé l'application.

### **Christelle ADOLPH :**

**SMICTOM** : les flyers sur les nouvelles consignes de tri seront bientôt distribués.

**Forêt** : une sortie forêt sera programmée prochainement.

**Bois** : adjudication la 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre.

### **Michaël BERGER :**

**Ecole maternelle** : les éléments pour les jeux ont été en partie réceptionnés. La directrice souhaite que l'on installe à nouveau un sol souple sous la structure principale. Nous attendons les devis pour pouvoir comparer les coûts supplémentaires.

**Ecole élémentaire** : nous avons recommandé le matériel (alarmes et détection intrusion) et opté pour un dispositif sans fil. Nous pourrions nous connecter au central des équipements déjà en place. Cela nous permettra d'équiper l'école maternelle pour le même tarif.

**Mairie** : nous attendons un devis pour installer des stores dans des bureaux. L'installation des portes coté bureau du Maire et Agence postale est programmée les 9 et 10 novembre.

La Gendarmerie a également demandé des nouveaux stores pour le bâtiment administratif.

**Voirie** : nous avons réceptionné les miroirs à installer prochainement.

**Salle polyvalente** : nous avons commandé un régulateur à installer directement sur la chaudière pour un réglage plus précis du chauffage.

Michelsonne a terminé le rétroprojecteur dans le foyer de la salle.

### **Raphaël HAEGELI :**

**Arpentage** : le relevé des limites de propriétés a été effectué cette semaine sur la rue de Richtolsheim pour anticiper les travaux qui devraient démarrer prochainement.

Travaux parking de la salle : le projet est beaucoup défendu lors des commissions du SDEA.

Jean-Paul RIMBAULT :  
Absent excusé.

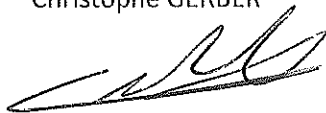
## 8. DIVERS

- Nous avons rencontré la procureure de la République à Colmar mardi dernier. Elle nous a expliqué le détail de la fonction de pouvoir de police judiciaire du Maire ainsi que le fonctionnement du tribunal. Elle a également proposé de signer une convention que nous vous proposerons au prochain conseil municipal.
- Projet dispositif mobile pour création CNI/Passeports en cours auprès de la Préfecture.
- Présentation du PowerPoint concernant la réflexion sur l'extinction totale de l'éclairage public la nuit.
- Christelle ADOLPH remercie le service technique d'avoir assuré la plantation des fleurs d'automne malgré l'absence d'un membre de l'équipe.
- Christophe HAUERT demande s'il est prévu de former des membres des Associations pour utiliser les équipements de la salle polyvalente.
- Jean-Christophe GERARD demande si les gens qui possèdent des chiens catégorisés viennent les déclarer en mairie. Il remarque que beaucoup n'ont ni muselière ni laisse.
- José SCHMITT demande si nous avons sollicité quelqu'un pour réparer la chambre froide de la salle polyvalente.
- Raphaël HAEGELI indique qu'il faut que les personnes détentrices d'un lot de voies en forêt, fassent attention aux dates de battue de chasse.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est close à 21h25.

Fait à SUNDHOUSE, le 18.10.2022

Le Secrétaire,  
Christophe GERBER



Le Maire,  
Mathieu KLOTZ

